

SAINTE AGATHE

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier
2020

la Bourteresse



*Notre village
son avenir
industriel
et touristique !*



PRODUCTEURS & COMMERÇANTS

Intermarché
SUPER
BOËN SUR LIGNON

le D

PARTENAIRE

L

IVE

E

Groupe Média Plus communication
CRÉATEUR DE LIEN TERRITORIAL

CRÉATION - IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE

- Agendas de poche et de bureau
- Bulletins municipaux
- Plans de ville
- Guides pratiques et touristiques
- Magazines cantonaux et intercommunaux
- Mobilier urbain
- Borne tactile interactive

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 Saint Laurent du Var Cedex
Tél. : 04 92 271 389 Fax : 04 93 312 147 - E-mail : contact@mediaplus.com.fr - Site : www.mediaplus.com.fr

Comment **créer** une **association** ?

La création d'une association est un acte très simple

Il suffit que deux personnes au minimum se mettent d'accord sur l'objet de la future association, en rédigeant les statuts et en indiquent le siège, l'association est alors née et a une existence. Pour qu'elle dispose d'une personnalité juridique elle doit être déclarée à la préfecture. Cette démarche peut être effectuée en ligne :

<https://mdel.mon.service-public.fr/gestion-association.html>

ecf **Auto-Moto Ecole**
NOUVEAU
PERMIS REMORQUE

BOËN/LIGNON 04 77 24 11 26 MONTBRISON 04 77 58 18 13 ST JUST ST RAMBERT 04 77 52 34 20 ST MARCELLIN-EN-FOREZ 04 77 52 97 60

ecfloire@gmail.com
www.ecf.asso.fr
f : Ecf Loire Daval

PALLANCHE
CONSTRUCTIONS
www.pallanche.com

Luxel **Énergéticien photovoltaïque**

Propriétaires, industriels et collectivités, contribuez à la production d'énergie renouvelable. LUXEL vous accompagne dans votre projet de centrale solaire de grande puissance au sol. Pour tout renseignement contactez-nous !

04 67 64 99 60 www.luxel.fr



❖ Le mot du Maire

Sommaire

Mot du maire	1
Retrospective 2014 – 2020	2
Travaux 2019	4
Infos utiles	4
Vie municipale et sociale	6
Vie scolaire	16
Budget	18
Vie associative	19
Etat-civil	25

**Chères Saintes-Agathoises,
Chers Saint-Agathois,**

Trois points essentiels ressortaient de nos engagements :

- **sortir du surendettement** des mandats précédents (1.000 € / habitant ramené à moins de 100 € / habitant) ;

- **transformer les 100 ha de friche Imérys**, et reconvertir le site ayant servi à l'ancienne décharge intercommunale (où 80 communes ont déversé durant 20 ans) par le transfert du siège social de l'entreprise PALLANCHE, poursuivie par une seconde tranche sur le site de l'ancienne carrière portant le projet du Jardin d'Agathe ;

- **conforter l'énergie propre** nommée Tepos (territoire à énergie positive), avec l'installation de 14 ha de panneaux solaires et autant à proximité du futur site Nature et Loisirs ;

- générer du bien-être et de l'attractivité.

avec jeux pour enfants et parcours de santé a été validé. Ces derniers ont contribué à l'ouverture de la 5^{ème} classe, participant au bien-être de notre école, sans impacter notre budget.

Dans la poursuite des objectifs du COCA, la salle des fêtes de la Bouteresse sera rénovée.

Ces résultats n'auraient pu être obtenus sans un travail concerté, ni une réelle motivation portée par un esprit d'équipe, avec le souci d'honorer la confiance de l'ensemble de nos habitants.

Le projet de la commune nouvelle m'a beaucoup affecté ; dans ce contexte j'ai pris la bonne décision. Un projet, quel qu'il soit, et quel qu'en soit l'ampleur, doit être porté par l'ensemble des citoyens, et tenir compte des intérêts de chacun, toutes générations confondues. La page est tournée.

La vie de notre village est également animée par son tissu associatif, au sein duquel chaque membre apporte le meilleur de lui-même.

Que l'ensemble des entrepreneurs, artisans et commerçants de notre commune soit conscient de notre présence à leur côté, nous sommes des bâtisseurs.

Pour mes derniers mots de cet édito, je pense avoir donné le meilleur de moi-même parce que j'aime notre village. A souligner que j'y ai déposé ma première brique à 14 ans avec mon père pour la construction du four de la briqueterie.

J'ai une pensée pour toutes celles et ceux de notre village qui nous ont quittés, mais également ceux qui sont dans l'ombre et qui souffrent : veillons à tendre la main afin de les sortir de leur solitude.

Bonne et heureuse année 2020.

**Votre Maire,
Pierre DREVET**

Mon deuxième mandat se termine. Notre énergie, notre élan, n'ont pas été sans peine, mais toujours avec sérénité, et portés par la confiance en l'avenir.

Ces investissements ont été validés car ils vont engendrer des recettes qui nous permettront de limiter nos taux d'imposition sur la part communale.

Toujours à la hauteur de nos moyens, l'aménagement du bourg se poursuit, ainsi que son embellissement. L'extension de la mairie et de la cantine est achevée, l'aménagement d'un lotissement communal sur le terrain de foot se profile, et l'aménagement d'un terrain multisports



Publication : **Pierre DREVET**

Directeur de la publication et de la rédaction : **Pierre DREVET**

Rédaction :

Nicole Pardon, Christelle Fernandes, Isabelle Sirieix, Marie-Claire Collongeon, Claudine Didier, Marie-Odile Charles

Régie Publicitaire :

Groupe Média Plus Communication

Z.I. Secteur C7

Allée des Informaticiens
CS 30075

06705 Saint Laurent du Var Cedex

Tél. : 04 92 271 389

Fax : 04 93 312 147

Site Web : www.mediaplus.com.fr

E-Mail : pao@mediaplus.com.fr

Photos :

Marie-Odile Charles, Maurice Chassain, Roland Court

Impression : Imprimerie spéciale du
Groupe Média Plus Communication

Dépôt légal : 2020



**FLASHEZ-MOI
TOUT**

**STE AGATHE
LA BOUTERESSE**

SUR VOTRE MOBILE





❖ *Le site Imerys se transforme*

Le site **Imérys** a été acheté en 2013 pour un montant de 220.000 €.



Depuis, l'**Entreprise PALLANCHE** a racheté et fait des travaux de remise en état dans l'ancien bâtiment IMERYS et s'est installée en 2016 avec 40 employés.



L'ancienne décharge est remplacée par une ferme photovoltaïque. La **Société LUXEL** entre en production fin 2017.



Le jardin d'Agathe : un nouveau projet est en étude sur le site des anciennes carrières. Un site Nature et Loisirs pourrait voir le jour suite à concertation avec la population et visites de plusieurs sites (Le Lac des Sapins, l'étang de Savigneux et Lorette).



❖ *Le bourg change*

L'étude d'aménagement globale du bourg a été présentée en Novembre 2015. (elle prévoit des travaux du bourg et de la Bouteresse sur une durée de 10 ans).

2014-2015 : La rénovation de la salle des fêtes du bourg (sol, peintures, plafonds, wc,). Travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite.

2017 : La mise en place des volets.

2015 : Travaux de sécurisation du bourg et de l'école : l'entrée de l'école a été modifiée pour tenir compte de la sécurité des enfants à l'arrière de l'école.

2018-2019 : Réfection et rénovation de la mairie et de la cantine :

Travaux ou projets à venir relatifs à cette étude : aménagement de l'entrée de la mairie et vente du terrain de foot (construction et création d'un square reliant la salle des fêtes à l'église). La réhabilitation de la salle des fêtes de la Bouteresse et du champ de foire sont prévus dans la continuité de cette étude



❖ *Retrospective autres travaux*

Les travaux d'assainissement de l'Avenue des Bourgs ont débuté en 2014 et se sont terminés en 2015 aux lagunes.

2016 : Création du site Internet de la Commune.

2018 : Achat du Petit Relais





Les vitraux ont été enlevés pour restauration et ont été remis en place.

La sono a été changée car elle était très vétuste.

Les abat-sons du clocher vont être changés. (Ils permettent de rabattre le son des cloches vers le sol).



infos utiles

Horaires d'ouverture de la mairie au public

- Lundi : de 8h30 à 12h00
- Mardi : de 8h30 à 17h00
- Mercredi : de 8h30 à 12h00
- Vendredi : de 8h30 à 12h00

Tél. **04.77.97.41.93** Fax **04.77.97.56.21**

Email de la mairie :
mairie@ste-agathe-la-bouteresse.fr

Site internet de la Commune :
www.sainteagathelabouteresse.com

Vous trouverez ce collecteur pour piles usagées à la mairie de Sainte-Agathe-la-Bouteresse.



RAPPEL : Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le lundi matin, les containers doivent donc être sortis dimanche soir. Aucun sac plastique se trouvant hors des containers ne sera ramassé.

Quant aux poubelles jaunes, le ramassage s'effectue une semaine sur deux. Les bacs sont ramassés les semaines paires.

Veillez à ne pas laisser les ordures qui n'auront pas été ramassées jusqu'au prochain ramassage, car pour le bien de tous la propreté de notre village reste notre priorité.

MERCI DE CONTINUER VOS EFFORTS DANS LE TRI DE VOS DECHETS : le compostage des déchets est un moyen important de réduire les ordures ménagères.



Fourrière Animale

❖ Loire Forez Agglomération

M. DAVIM Stéphane, Domaine des Mûriers
Route de Chartre - 42130 St-Etienne le Molard
Tel: 04 77 97 47 52 / Port: 06 60 15 96 23

Les chiens et chats errants seront capturés par la fourrière à la demande de la commune.

Les propriétaires auront à leur charge des frais complémentaires (frais de dossiers et de recherche de propriétaire, frais de garde par jour, frais d'identification, capture d'animaux, prise en charge de l'animal, frais kilométriques pour le déplacement).





❖ Les Pièces Officielles

- Carte Nationale d'Identité
- Passeport
- Recensement militaire
- Inscription sur les listes électorales

Carte Nationale d'Identité



- Pour les personnes majeures, les cartes d'identité délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1^{er} janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de délivrance de la carte,

• Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur : www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations ou www.interieur.gouv.fr

Depuis le 21 mars 2017, le recueil des demandes de cartes nationales d'identité est effectué de manière dématérialisée via les dispositifs de recueil de titres actuellement utilisés pour le recueil des demandes de passeports biométriques. La Mairie de Ste Agathe la Bouteresse n'étant pas équipée, vous devez vous rendre dans l'une des mairies de la liste suivante. Il est généralement nécessaire de prendre rendez-vous, prenez contact par téléphone avant de vous déplacer.

Voici la liste des mairies habilitées à recueillir les éléments pour les pièces d'identité : Andrézieux-Bouthéon, Balbigny, Boën, Bourg-Argental, Le Chambon-Feugerolles, Charlieu, Le Coteau, Feurs, Firminy, La Grand Croix, L'Horme, Montbrison, Noirétable, Pélussin, Renaison, Riorges, Rive-de-Gier, Roanne, Roche-la-Molière, Saint-Bonnet-le-Château, Saint-Chamond, Saint-Etienne, Saint-Galmier, Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Just-Saint-Rambert, Sorbiers, Veauche, Villars.

Passeport

Depuis le 28 juin 2009, le passeport biométrique succède au passeport électronique sur tout le territoire. Il n'est plus délivré de passeport électronique.



La mairie de Ste Agathe la Bouteresse n'est pas équipée d'une machine permettant l'enregistrement de la demande de passeport. Il faudra donc vous déplacer dans une autre mairie, la plus proche étant celle de Boën sur Lignon.

Il est rappelé qu'il faut prendre rendez-vous afin d'effectuer cette démarche.

Pour les passeports, la liste des mairies équipées pour cette démarche est la même que celle précédemment indiquée.

Recensement militaire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans et avant la fin du 3^{ème} mois suivant ses 16 ans.



Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Pour se faire recenser, il faut se présenter à la mairie du lieu de domicile.

L'intéressé ou son représentant légal doit fournir les pièces suivantes :

- Une pièce d'identité
- Le livret de famille

Si l'intéressé est atteint d'un handicap ou d'une maladie invalidante, et qu'il souhaite être dispensé de l'appel de préparation à la défense, il (ou son représentant légal) doit présenter sa carte d'invalidité ou certificat médical délivré par un médecin agréé auprès du ministre de la défense.

La mairie remettra une attestation de recensement en original qui doit être conservée soigneusement car elle ne pourra en délivrer de duplicata. Pour toute démarche nécessitant ce document, donner obligatoirement une photocopie de cette attestation.

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'intéressé est en irrégularité. Il ne peut notamment pas passer les concours et examens d'Etat (par exemple, le baccalauréat).

Inscriptions sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin
- être de nationalité française

(Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes).

- jouir de ses droits civils et politiques.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office. Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier son inscription.

Les autres personnes ne relevant pas de la procédure d'inscription d'office doivent déposer eux-mêmes une demande d'inscription.

Afin de s'inscrire sur les listes électorales, venir en mairie récupérer un formulaire d'inscription et joindre un justificatif de domicile.

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).





❖ *La réduction des déchets : c'est l'affaire de tous !*

Nous produisons toujours plus de déchets. Cela implique une pollution croissante de l'environnement mais aussi des coûts de collecte et de traitement des déchets en hausse. Pour inverser cette tendance, Loire Forez agglomération s'est engagée dans une démarche de réduction des déchets. Pour y parvenir, elle a établi un plan d'actions à l'échelle du territoire.

Une feuille de route pour atteindre un objectif : -80kg/hab/an

Loire Forez a élaboré un programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Cet outil s'appuie sur un diagnostic de territoire qui a mis en lumière une hausse constante des quantités de déchets produits par tous les acteurs locaux (habitants, entreprises, associations, collectivités...). Les déchets verts issus des travaux de jardin, le bois, les gravats et encombrants représentent des tonnages significatifs. De même, les quantités de déchets ménagers collectés ne cessent de croître. Face à ce constat, la collectivité a associé les acteurs du territoire pour définir un plan d'actions et un objectif pour le territoire : diminuer de 80 kg par habitant par an, d'ici 2025.

En effet, si l'on ne fait rien, un habitant de Loire Forez produira 580 kg de déchets ménagers par an, en 2025. L'ambition de l'agglomération est de réduire les déchets pour atteindre 500kg par an par habitant.

Ce programme s'articule autour d'actions concrètes visant à mobiliser tous les habitants et les professionnels du territoire. En premier lieu, Loire Forez travaille pour faire évoluer les habitudes au sein de ses services, afin de montrer l'exemple. Encourager la réparation et le « faire soi-même », lutter contre le gaspillage, accompagner les associations et les entreprises dans des démarches éco-responsables sont autant de missions à mener. Ce processus est déjà engagé avec des actions auprès des particuliers pour réduire les déchets de cuisine et de jardin, grâce aux réunions d'information sur le compostage, proposées cette année sur l'ensemble du territoire.

En produisant moins de déchets, nous pouvons tous ensemble, contribuer à préserver l'environnement et faire des économies !

Le meilleur déchet est celui que nous ne produisons pas !

Pour accompagner les habitants dans leur démarche de réduction des déchets, Loire Forez propose des réunions d'information. L'objectif est d'apporter des renseignements et des bonnes pratiques aux habitants sur le tri, le compostage/paillage.

Ces séances ont vocation à présenter des solutions faciles et à la portée de tous permettant de limiter sa production de déchets.

A l'issue de ces réunions, les participants peuvent se doter de composteurs à tarif préférentiel (financement de 50 % du prix par Loire Forez ; sur présentation d'un justificatif de domicile).

Tarif : composteur de 400 litres en bois = 25 €

Quelques gestes simples à appliquer chez soi !

Trier ses déchets c'est bien, les réduire c'est encore mieux !

- **Composter** ses déchets biodégradables : ce qui permet de réduire d'un tiers en moyenne le volume de la poubelle grise. Il existe une solution pour chaque situation : compostage individuel, partagé ou encore lombricompostage.
- **Mieux trier** permet d'éliminer 10 % du poids total de la poubelle grise.
- **Favoriser les produits réutilisables et sans emballages** pour éviter la production des déchets.
- **Déposer ses vêtements** et textiles dans des bornes.
- **Penser au réemploi des objets** : offrir une seconde vie aux chaussures, mobilier, appareils électroménagers, etc, grâce à l'économie circulaire.

Informations et renseignements
N° vert : 0 800 881 024
(appel gratuit depuis un poste fixe)
dechets@loireforez.fr
www.dechets-loireforez.fr





❖ *Une agglomération
au service des
habitants et
des communes*



Loire Forez agglomération

17 boulevard de la préfecture – CS 30211
42605 MONTBRISON

Tél. **04 26 54 70 00**

Mail : agglomeration@loireforez.fr

www.loireforez.fr

horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 17h00**

Le vendredi de **8h30 à 12h00** et de **13h30 à 16h30**

Différents services rendus à la population

Ludothèques (Montbrison et Saint-Bonnet-le-Château)

Ludobus (qui circule à votre rencontre)

Médiathèques (Montbrison, Noirétable, Saint-Just-Saint-Rambert)

Relais assistantes maternelles (R.A.M.) (Montbrison, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Saint Bonnet le Château, Saint-Julien-la-Vêtre, Saint-Just-Saint-Rambert, Sury le Comtal, relais itinérant)

Crèches (Marcilly-le-Châtel, Sainte-Agathe-la-Bouteresse, Saint Bonnet le Château, Soleymieux)

Accueils de loisirs (Boën, Luriecq, Saint Jean Soleymieux, Usson en Forez, Noirétable)

Déchèteries (Arthun, Estivareilles, Savigneux, Saint-Just-Saint-Rambert, Sury le Comtal)

Piscines (Montbrison, Saint-Just-Saint-Rambert)

Gymnase (complexe sportif de Boën, Salle des sports de Noirétable)

Offices de tourisme (Boën, Chalmazel-Jeansagnière, Montbrison, Noirétable, Saint Bonnet le Château, Saint-Just-Saint-Rambert, Usson en Forez)

Vous retrouverez toutes ces informations détaillées dans le livret contacts utiles de Loire Forez Agglo disponible à Loire Forez Agglo et à la mairie.



❖ Présentation du relais

LES MISSIONS DU RAM

1/ UN SERVICE POUR LES PARENTS :

- Informer sur les différents modes de garde existant sur les 18 communes du territoire.
- Accompagner les familles dans le choix du mode de garde,
- Donner une information pratique et actualisée sur les modalités d'accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le),
- Mettre en contact les parents se présentant au relais avec un(e) assistant(e) maternel(le)
- Informer sur les aides possibles,
- Proposer un accompagnement dans leur fonction d'employeur (Elaboration du contrat de travail et son suivi, fiches de paye, déclarations URSSAF, d'impôts...),
- Apporter un soutien pédagogique et éducatif dans leur rôle de parents au travers de l'écoute et l'échange.
- Proposer un lieu de rencontre et de médiation avec l'assistant(e) maternel(le) employé(e).
- Proposer une solution au cas où l'assistant(e) maternel(le) serait dans l'impossibilité de garder les enfants qui lui sont confiés ;

2/ UN LIEU POUR LES ASSISTANT(E)S MATERNEL(LE)S :

- Un lieu d'écoute et de rencontre,
- Un lieu de rencontre et de médiation avec les parents employeurs,
- Un lieu d'information et de documentation,
- Un lieu d'échange sur les pratiques professionnelles entre les assistant(e)s maternel(le)s et les différents partenaires et de sensibilisation à la formation continue (intervenants sur des thématiques, soirées débat, organisation de formation...)

3/ DES TEMPS DE DECOUVERTE POUR LES ENFANTS

- Passer d'un mode de garde individuel à des temps d'animation collectif,
- Leur assurer une garde de qualité dans les conditions les plus favorables à leur épanouissement physique, psychologique et affectif,
- Leur permettre de rencontrer d'autres enfants et leur proposer des activités d'éveils et de découverte pendant les regroupements d'enfants. Toute activité est proposée et non imposée à l'enfant,
- Faire découvrir de nouveaux lieux et espaces de jeux.

4/ VEILLE PERMANENTE SOCIALE

- Observation des besoins et des offres d'accueil sur le territoire et partage de cette observation avec les différents partenaires (Mairie, PMI, CAF, EAJE, ALSH...),
- Connaissance des rôles et fonctions de chacun (responsabilité, hiérarchie, contrôle, financement),
- Travail de collaboration et de coopération,
- Repérage et identification des besoins d'accueil sur le territoire,
- Action de prévention,
- Développement et animation d'un réseau de partenaires.



Plantations de salades



Au gymnase avec les enfants de la crèche





Eveil corporel avec une intervenante



Confection d'une salade de fruits



Spectacle avec les crèches



Sortie à la ferme

POUR LES PARENTS QUI RECHERCHENT UN MODE DE GARDE

Le relais assistants maternels offre un service de proximité en accompagnant les parents dans leur fonction d'employeur pour la recherche d'un mode de garde, des informations législatives (contrat, rémunération, déclarations...) et une aide dans les démarches administratives.

Les horaires des permanences du relais :

- *Mardi de 17 h à 19 h dans les locaux du relais assistants maternels à Ste Agathe la Bouteresse.*
- *Jeudi de 14 h à 17 h dans les locaux du multi-accueil de Marcilly.*

Il est possible de prendre rendez-vous en dehors des permanences.

PRESENTATION DES TEMPS COLLECTIFS

MISSIONS DES TEMPS COLLECTIFS

Les temps collectifs sont ouverts aux enfants de 2 mois et demi à 6 ans accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou employé(e) de garde à domicile. Les parents ont également la possibilité de participer ponctuellement aux temps collectifs.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile :

- Se rencontrer et rompre l'isolement lié à la profession,
- S'enrichir des pratiques de chacun,
- Tisser des liens, développer des solidarités,
- Renforcer sa pratique professionnelle,
- Observer et prendre conscience des besoins des enfants en fonction de leur âge et leur stade de développement,
- Echanger autour de difficultés rencontrées au quotidien (le repas, le sommeil, les conflits entre les enfants,...) et favoriser la prise de recul,
- Participer à des temps de formation,
- Emprunter de la documentation pour s'informer,
- Valoriser la profession.

Pour les enfants :

- Rencontrer d'autres enfants et nouer des liens,
- Stimuler leur vie sociale et affective,
- Renforcer leur faculté à gérer les frustrations (partage des jeux, limites,...)
- Enrichir et éveiller leur curiosité par les activités d'éveil,
- Préparer l'enfant en douceur à la collectivité et à l'école pour les plus âgés.

Pour les parents :

- Garantir la professionnalisation de leur assistant maternel ou garde à domicile,
- Diversifier les modes d'intervention pédagogique pour leur enfant,
- Favoriser l'épanouissement de leur enfant,
- Permettre à l'enfant de créer des liens et les préparer à la vie en collectivité.

Relais Assistants Maternels
Sylviane BALLET

Loire Forez Agglo - 1618 RD 1089 La Bouteresse
42130 Ste Agathe la Bouteresse
ram.loireforez@leolagrangre.org
04 77 24 15 92 / 06 81 17 98 89

Le Multi Accueil Môm'Astrée

Le Multi Accueil est un service de la Communauté d'Agglomération Loire Forez géré par Léo Lagrange Petite Enfance.

Nous accueillons de façon régulière ou occasionnelle des enfants de 10 semaines à 6 ans (avec une priorité donnée aux enfants non scolarisés) de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
La capacité d'accueil est de 20 places, réparties en deux unités de vie selon les âges.

Les préinscriptions se font sur rendez-vous téléphonique auprès de la directrice et sont étudiées par une Commission d'Admission composée d'élus communaux, de la Coordinatrice Petite Enfance de la Communauté d'Agglomération Loire Forez, des directrices des Multi Accueil (Ste Agathe et Marcilly) et d'un représentant du gestionnaire.

La commission se réunit tous les trimestres, et étudie les dossiers selon des points de pondération liés à la domiciliation, la situation professionnelle, l'antériorité de la demande...



Cette année 2019, **64** enfants ont été inscrits dans la structure (dont 2 avec une arrivée prévue en novembre et **16** enfants de Ste Agathe la Bouteresse).

L'évènement majeur de cette année a été la fête des 10 ans de la crèche qui a eu lieu en mai.

Toutes les familles ayant fréquenté la crèche étaient invitées à partager un moment convivial autour d'animations (concert, sculpture de ballons par un clown, jeux surdimensionnés de la Médiathèque Loire Forez, atelier maquillage...) et de panneaux photos des enfants.

Malgré une météo qui nous a contraint à nous replier à la salle des fêtes de Ste Agathe, nous avons partagé un moment très festif et chaleureux.

Contact : Nathalie OLIVIER directrice
Multi Accueil Môm' Astrée
1618 RD 1089
42130 STE AGATHE LA BOUTERESSE
Tél : 04.77.24.40.25/06.71.84.40.05
Email : nathalie.olivier@leolagrange.org
Site Web : <http://www.petite-enfance-pays-astree.org/>

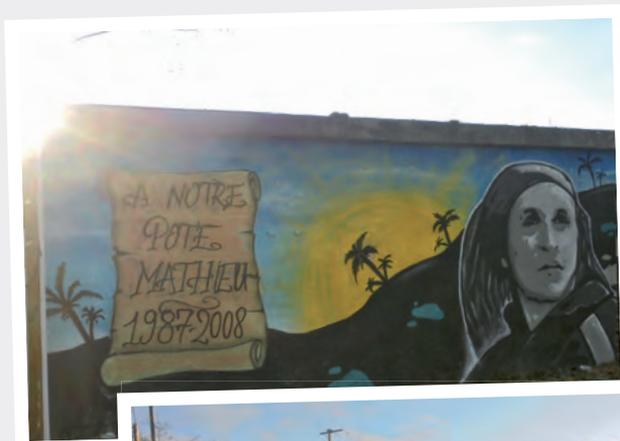




❖ Fête des voisins

Comme tous les ans, les habitants du Pré Blanc ont profité de la fête des voisins pour se réunir dans la joie et la bonne humeur !!!

❖ La fresque



Près de l'usine Pallanche, en bordure de la RD 1089, depuis décembre 2018, de magnifiques tags ont été réalisés pour Mathieu, un enfant du village.

Hommage des meilleurs potes de Mathieu VERNIN pour le 10^{ème} anniversaire de son décès.

Au préalable, Geneviève et Gérard, ses parents, avaient obtenu l'accord de Monsieur PALLANCHE, propriétaire des murs.

❖ Pique-nique

Les habitants qu'un quartier de La Bouteresse se sont réunis comme tous les ans depuis 9 ans autour d'un pique-nique fin septembre.

Ils étaient une quinzaine et chacun avait préparé un petit quelque chose pour le partager entre voisins. La journée fut ensoleillée et pleine de rires.



vie municipale

❖ Recensement

2019 a été une année de recensement des habitants de la Commune. Ce recensement a lieu tous les 5 ans. Il permet de comptabiliser les habitants et est très important par rapport aux dotations de l'Etat.

Les statistiques pour ce recensement ont été les suivantes : pendant la période du 17/01/2019 au 16/02/2019 : 503 logements ont été enquêtés (pour 1044 bulletins individuels), avec un taux de réponse internet de 48 %.

Catherine DEGOUTTE et Christelle VIAL ont été les agents recenseurs pour ce millésime. Nous vous remercions de l'accueil qui leur a été fait.



❖ *Noces de diamant pour Jeannine et Louis Gardon*

Jeannine et Louis Gardon se sont dit oui le 19 septembre 1959 à Montverdun. 60 ans après, jour pour jour, ils ont fêté avec leurs amis du club des aînés, leur anniversaire de mariage.

Louis est né à la ferme de ses parents à La Bouteresse et Jeannine à Montverdun.

Ils ont eu 3 enfants, Alain né en 1960, Françoise née en 1962, et Pierre en 1968.

Tous sont installés près de chez eux, et ils leur ont donné 8 petits-enfants : Anthony, Anaïs, Maud, Manon, Maxime, Aymeric, Mégane, Agathe et une arrière-petite-fille Léonie. Ils ont passé 33 ans à la ferme de Bonlieu.

Désormais retraités à La Bouteresse, chaque jeudi ils jouent aux cartes au club des aînés, Louis a été président pendant 5 ans. Ils aiment aussi s'occuper de leur jardin, Louis côté potager et Jeannine côté fleurs.

Nous leur souhaitons encore de belles années de bonheur.

❖ THD

Ça y est !!!

La fibre est arrivée sur la commune. Vous pouvez d'ores et déjà vous rapprocher de votre opérateur pour savoir s'il peut vous proposer la fibre.

Vous avez jusqu'à l'année 2025 pour faire mettre gratuitement votre boîtier de raccordement.





❖ *Noces d'or*

Au Club des Aînés où ils sont adhérents depuis qu'ils sont en retraite, Simonne et André RASCLE ont offert gâteaux et champagne pour leurs Noces d'Or.

Ils se sont mariés le 23 novembre 1968.

De la région stéphanoise où ils sont nés, ils ont passé une quinzaine d'années en Picardie pour raisons professionnelles.

Deux enfants sont nés de leur union : Nathalie et Laurent et la famille s'est agrandie avec la venue de 5 petits enfants.

Jardinage, voyages et cartes font partie de leurs loisirs.

André a été Président du Club des Aînés pendant de nombreuses années.



❖ *Départ en retraite* *Arrivée d'un nouvel agent*



Ça y est !! Depuis le 1^{er} mai 2019, Dominique, notre secrétaire de mairie, est à la retraite. Une retraite bien méritée puisqu'elle était à la mairie depuis 1984. Toutes ces années au service du public.

Elle est native de Saint Etienne le Molard où, de 1983 à 2001, son papa a été maire. Elle a travaillé avec 7 maires successifs : Jean Dechavanne, Madeleine Marcellin, Raymond Bernard, Louis Prière, Patrick Vernay-Carron, Michel Maisonnial et Pierre Drevet.

Elle a été remplacée par Frédérique qui a été formée par Dominique depuis quelques années et Florence est venue en renfort pour quelques heures par semaine depuis son départ.

Nous lui souhaitons une très bonne retraite en famille et entre amis.

Florence est arrivée à la mairie au mois de mai. Elle est en poste aussi à la mairie de Montverdun.

Bienvenue à nos nouvelles secrétaires et bon travail au sein de la Commune.



❖ Les Sapeurs-pompiers plongeurs

Les sapeurs-pompiers plongeurs viennent s'entraîner deux ou trois fois dans l'année dans la réserve d'eau de l'ancien site Imérys.



SAPEURS-POMPIERS DE LA LOIRE
À votre écoute, à vos côtés, à votre secours !

DOSSIER DE PRESSE

Les sapeurs-pompiers de la Loire expérimentent « Permis de Sauver », l'application des citoyens secouristes !

Avec l'application gratuite « Permis de Sauver », le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Loire met à disposition des citoyens un nouveau moyen de devenir acteur de la réponse de sécurité civile.

CONTACT PRESSE
SDIS de la Loire
Cendie VERDEAU
Responsable communication
Tél. : 04 77 91 08 04 - 06 07 30 49 78
c.verdeau@sdis42.fr

sdis42.fr

PERMIS DE SAUVER

f t y i

sdis
SAPEURS-POMPIERS
42 LOIRE



Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, **dès la première ruche détenue**.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre **le 1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

**Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
Tél : 01 49 55 82 22**

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1er janvier et le 31 Août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1er septembre et le 31 décembre)



vie scolaire

L'année 2019 se termine voici quelques projets que les élèves de Sainte-Agathe-la-Bouteresse vont réaliser pour la nouvelle année scolaire :

Projets de l'école prévus pour l'année scolaire 2019 / 2020

❖ PS/MS

- > - 2 Sorties cinéma
- Projet avec la classe de GS avec sortie en fin d'année
- Projet et concours avec la ligue contre le cancer
- Projet fête du livre avec une conteuse

❖ GS

- 3 Sorties cinéma
- Gymnase avec les cp
- Projet école : **SORTIES DIVERSES AVEC LES PS/MS**
- Projet et concours avec la ligue contre le cancer
- Projet fête du livre avec une conteuse

❖ CP/CE1

- Projet et concours avec la ligue contre le cancer
- 3 Sorties cinéma
- Projet école : **CLASSE VERTE**
- Projet vélo avec d'autres écoles
- Piscine et gymnase
- Projet fête du livre avec une illustratrice Julie Colombet

❖ CE1/CE2

- 3 Sorties cinéma
- Projet école : **CLASSE VERTE**
- Projet vélo avec d'autres écoles
- Piscine et gymnase
- Projet avec le CILDEA
- Projet fête du livre avec une illustratrice Julie Colombet

❖ CM1/CM2

- 3 Sorties cinéma
- Projet école : **CLASSE VERTE**
- **Projet « un artiste en résidence » sur le village**
- Projet cyber plume
- Projet fête du livre avec une illustratrice Julie Colombet
- Piscine/ gymnase
- Projet vélo avec d'autres écoles
- Journée au collège

D'autres projets se grefferont certainement dans l'année...



*Les élèves de l'école et l'équipe éducative
vous souhaitent
une bonne et heureuse année 2020 !*



❖ Une 5^{ème} classe

Une 5^{ème} classe s'est ouverte à l'école pour la rentrée 2019/2020 vu l'affluence des enfants. 111 élèves cette année. 8 enseignants vont se partager le temps scolaire.

Depuis la rentrée de septembre, les parents réservent sur Internet les repas de la cantine et les garderies du matin et du soir.

❖ Concours

En juin 2019, la classe des petites sections de Patricia Vaudey a remporté le premier prix du concours de la Ligue contre le cancer.

Jacques Guillot, bénévole à la ligue a remis un chèque de 150 € et les 24 élèves ont reçu individuellement un jeu.

Le thème proposé était les écrans, le titre « écrans, santé et bien-être : mode d'emploi ». Il s'agissait alors par des dessins de faire passer ce message.

Treize écoles de la Loire y ont participé soit 520 élèves répartis en 3 groupes. Un grand bravo à tous pour ce beau résultat.





BUDGET GÉNÉRAL 2019 EN EUROS

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général (eau, électricité, assurances, fournitures scolaires et administratives...)	131 770.00
Charges de personnel et frais assimilés	213 000.00
Dépenses imprévues	24 185.15
Virement à la section d'investissement	180 000.00
Autres charges de gestion courante	68 200.00
Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	5 000.00
Charges exceptionnelles	700.00
Opérations d'ordre	2 751.00
TOTAL	625 606.15

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Résultat d'exploitation reporté	80 639.15
Atténuations de charges	5 000.00
Ventes de produits fabriqués, prestations de services....	40 000.00
Impôts et taxes	358 300.00
Dotations et participations	77 650.00
Autres produits de gestion courante	25 000.00
Produits exceptionnels	5 100.00
Opérations d'ordre	33 917.00
TOTAL	625 606.15

DÉPENSES INVESTISSEMENT

Solde d'exécution reporté	450 758.58
Attribution de compensation	33 916.50
Dépenses imprévues	11 870.50
Emprunts et dettes	20 000.00
Immobilisations corporelles (Agencements et aménagements de terrains, bâtiments publics, Installations générales, matériel de bureau et informatique...)	271.948.00
Opérations d'ordre	33 917.00
TOTAL	822.410.58

RECETTES INVESTISSEMENT

Emprunts et dettes	100 000.00
Virement de la section de fonctionnement	180 000.00
Dotations, fonds divers et réserves	27 787.00
Excédents de fonct. capitalisés	197 946.58
Subventions d'investissement	296 166.00
Opérations d'ordre	20 511.00
TOTAL	822 410.58





❖ ADMR : Pays d'Urfé

L'association ADMR des Pays d'Urfé a aidé 24 personnes à Sainte Agathe la Bouteresse et 3198 heures ont été d'ores et déjà réalisées.

En 2019, sur le département, ce sont 76217 heures qui ont été accordées aux bénéficiaires.

Elle offre plusieurs types d'interventions, du soutien, de la naissance à la fin de vie :

Famille et garde d'enfant : pour aider les parents lors d'un événement familial (naissance, maladie,...) ou pour une garde à domicile.

Personnes âgées ou handicapées : pour aider au quotidien (repas, accompagnement, ménage,...).

Et notre téléassistance FILIEN.

Qualité de vie : entretien du logement et du linge pour tout âge.

L'ADMR des Pays d'Urfé gère la banque alimentaire depuis septembre 2018.

Bénévole ADMR : une mission passionnante !! Pourquoi pas vous ? Venez nous rejoindre.

Pour en savoir plus :
La Maison des Services ADMR
à BOEN SUR LIGNON
Tel : 04 77 76 00 22



❖ Club des aînés



Le club des aînés perd chaque année des adhérents, il appelle donc la population de plus de 60 ans à venir les rejoindre.

C'est un bon moyen de lutter contre l'isolement, l'ambiance y est conviviale. Venez apporter de nouvelles idées.

Au 10 janvier 2019, jour de l'assemblée générale, une soixantaine de personnes ont renouvelé leur adhésion.

On peut s'inscrire toute l'année.

Chaque mois, une manifestation est au programme (bugnes, concours interne de belote et pétanque, foires, sorties, pique-nique, anniversaire et repas de Noël ...) mais les plus fidèles se retrouvent chaque jeudi de 14 h à 18 h à la salle des fêtes de La Bouteresse.

Certains jouent aux cartes, d'autres à la pétanque si le temps le permet.

Un peu avant 16 h c'est la pause café, thé, tisane avec une part de brioche offerts par le club. Parfois, à l'occasion de son anniversaire, un adhérent propose le goûter.

Le club participe aux 2 foires, là on a besoin d'aide pour le montage des chapiteaux, installer les tables et le matériel, et, dès la manifestation passée, nettoyer, ranger et démonter. C'est une richesse pour la bonne marche de l'association.

Le club ferme ses portes 4 semaines en été et les semaines de Noël et du jour de l'an.

Des sorties en extérieur sont aussi au programme. En mai 2019, environ 50 personnes étaient à Saint Médard en Forez, au restaurant « La cocotte des envies » où un excellent repas leur a été servi.





remercions à cette occasion tous les membres des associations de Sainte Agathe la Bouteresse qui répondent présents pour nous aider, ainsi que toutes les entreprises partenaires. Le concert s'est terminé par un très beau feu d'artifice tiré par la Société L'Etoile de Néronde.

La foire de la Bouteresse, le lundi 23 septembre 2019. Sous un temps un peu frisquet, nous avons proposé une buvette et des hot dogs frites et le public était au rendez-vous.

Pour Noël 2019, un spectacle de conte musical avec découverte des bruitsages et instruments de musique avec le groupe « Les Zinettes » a eu lieu le samedi 14 décembre avec repas et buvette.

Les membres du Comité des Fêtes espèrent que tout le travail accompli au cours de l'année pour les habitants de Sainte Agathe la Bouteresse afin de vous proposer de belles animations, puisse perdurer encore de nombreuses années malgré le manque criant de bénévoles engagés auprès de lui.

Nous tenons encore une fois à remercier très chaleureusement nos collègues du Sou des Ecoles et toutes les associations de Sainte Agathe la Bouteresse pour leur aide précieuse, la municipalité qui nous encourage à persévérer, et aussi toutes les personnes qui nous donnent des coups de main ponctuels.

Le Comité des Fêtes vous souhaite une très bonne année 2020 !!

**A VOS AGENDAS :
réservez dès à présent
la date du samedi 6 juin
2020 pour le concert !!**

Comité des fêtes

Tout au long de l'année, le Comité des Fêtes de Sainte Agathe la Bouteresse se démène et travaille à vous proposer des animations pour faire vivre le village, le rendre attractif et chaleureux.

En décembre, le samedi 1er au soir, la traditionnelle fête des Illuminations a rassemblé beaucoup de personnes autour d'un spectacle de magie pour les enfants à la Salle des Fêtes du Bourg. Les enfants ont beaucoup aimé ce moment. Surtout la visite du Père Noël avec ses papillotes au chocolat et mandarines. Nous avons proposé un repas barbotton saucisses, fromage, salade de fruit, des crêpes et une buvette.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes a eu lieu le vendredi 20 décembre 2018 à 20 heures. Elle n'a pas réuni beaucoup de monde malheureusement.

Puis la foire d'Avril, le samedi 13 avril. Nous nous sommes associés avec le Sou des Ecoles.

En raison du peu de bénévoles pouvant être présents pour la foire de la Bouteresse, le Comité des Fêtes, ainsi que le Sou des Ecoles, ont fait cause commune. Nous vous avons proposé du snack, des repas avec du bœuf bourguignon. Nous avons passé ensemble une super journée et nous avons communiqué notre enthousiasme aux visiteurs puisque nous avons fait 150 repas. Nous remercions vivement nos collègues du Sou pour cette très belle journée passée ensemble.

Le désormais traditionnel concert pour la fête patronale a eu lieu le samedi 8 juin. Nous tenons vraiment à remercier tous nos bénévoles qui passent cette journée avec nous, en amont pour la mise en place de toutes les structures, en aval pour le rangement et le nettoyage, et qui nous aident avec entrain et bonne humeur !! N'hésitez pas à venir nous donner un coup de main car c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Nous





Comité des foires



Le comité des foires remercie encore toutes les personnes qui participent de quelques façons que ce soient à faire vivre les 2 foires annuelles. Si vous avez un peu de temps, pourquoi ne pas rejoindre cette association, on vous accueillera avec plaisir.

Depuis quelques années, le comité des foires invite les bénévoles des associations présentes aux deux foires pour faire la fête et ceci tous les 2 ans. Ce 9 février 2019, près de 150 personnes étaient réunies pour un repas dansant à la salle des fêtes du bourg. Quatre charmantes dames servaient le repas préparé par Le carré des Lys et l'animation était assurée par Sono Burellier.



La foire d'avril en 2019 a eu lieu le samedi 13. Elle a attiré 136 exposants : matériel agricole et de jardinage, automobiles, produits du terroir, artisanat et forains divers. Mais comme c'est avant tout une foire agricole, une large place est prévue pour les animaux de basse-cour (poules, lapins...) et également les bovins, chevaux et poneys.

La foire de septembre qui habituellement a lieu le jour de la Saint Maurice (le 22 étant un dimanche) a été reportée au lundi 23. Depuis samedi 21 septembre, il y avait effervescence sur et autour du champ de foire, le club des aînés, les anciens du foot, le sou des écoles et le comité des fêtes installaient barnums, tables, bancs pour les coins buvette et restauration. Pour les bénévoles du comité des foires, les équipes bien rodées installaient panneaux de signalisation, limitations des parkings, traçage du champ de foire et marquages des emplacements. La veille du jour J, la météo pluvieuse n'a pas arrêté les organisateurs. Nous remercions les riverains qui ce jour-là font un détour pour entrer ou sortir de chez eux. Heureusement, dès l'aube la journée s'annonçait sous de meilleurs auspices. Plus de 200 exposants étaient présents pour le bonheur de nombreux visiteurs.



Cette année, des animations étaient également au programme. Les membres de l'Association « Les amis des chevaux de trait et de loisirs » de Saint Etienne Le Molard effectuaient



le fauchage à l'ancienne et des promenades en sulkys. Jacky Poulard était sur place pour montrer son travail de fendeur de bûches. Et on note toujours la présence d'une classe de la M.F.R. avec leurs professeurs.

En sollicitant les associations, c'est la somme de 900 €, répartie en 45 bons d'achat de 20 € qui a été mise en jeu à partir de 12h30. Un jeu gratuit, il suffisait de s'inscrire auprès de Dominique ou Frédérique, puis de tirer un billet (gagné ou perdu). Si celui-ci était gagnant, le joueur recevait ce bon et pouvait à ce titre se rendre auprès des forains pour faire un dernier achat. Le jeu était limité aux 180 premiers



joueurs. En retour les forains recevaient un billet de 20 €, un petit plus dans leur caisse de la journée et tous ont apprécié l'idée.

Toujours soucieux de faire mieux, le comité des foires reste à votre écoute et vous donne rendez-vous pour la prochaine foire, ce sera le samedi 11 avril 2020.

contact :
Jacques Grange (président)
06 51 25 97 94
eligrange@wanadoo.fr

vie associative

❖ *Gymnastique volontaire*

L'association GYMNASTIQUE VOLONTAIRE de SAINTE AGATHE LA BOUTERESSE est née en 2002.

Elle est affiliée à la Fédération Française d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

2 cours par semaine de 1 heure chacun sont dispensés en période scolaire :

- les lundis de 18 h 15 à 19 h 15 pour le Pilates
 - les mercredis de 20 h 30 à 21 h 30 pour le fitness
- 2 cours d'essais vous sont proposés.

Les cours ont lieu à la salle ERA du bourg de Ste Agathe et sont animés par Corinne Odin Diplômée d'Etat
Ils se pratiquent en dehors de toutes compétitions.

L'association accepte les coupons sport et les chèques vacances ANCV.

Nous tenons particulièrement à remercier Marie-Odile Charles pour son dévouement au sein de l'association pendant ces 12 dernières années et lui souhaitons une bonne continuation.

Contact

Audrey Bouvat (Présidente)
06 22 92 61 48
mail : abouvat42@gmail.com

Patricia Martins da Costa (Vice-présidente)
06 02 64 10 43
mail : martinsdacosta.patricia@neuf.fr

Bureau

Sylvie Fanget (Trésorière)
07 86 85 84 15

Cécilia Beaudoux (Secrétaire)
06 70 90 05 71



❖ *La tête au plancher*



Saison théâtrale réussie pour la troupe de Sainte Agathe la Bouteresse.

La Tête au Plancher a cette année encore fait carton plein lors de ses 7 représentations.

De Boën à Sainte Agathe en passant par Pralong, Bussy, Nervieux et Saint Sixte, c'est en effet un millier de spectateurs qui a assisté au spectacle donné par la troupe locale.

Pour la saison prochaine les comédiens se sont remis au travail pour présenter une nouvelle pièce.

Annick, Charlotte, Fat, Nathalie et Roland vous donnent donc rendez-vous l'année prochaine pour une tranche de rire.

Les dates des représentations de leur prochaine pièce seront publiées sur le Facebook de la Tête au Plancher...





❖ Comité d'entraide



Le samedi 19 octobre a eu lieu le traditionnel repas des anciens organisé par le comité d'entraide aux anciens aidé par le CCAS.

89 personnes étaient réunies pour partager ce repas concocté par le traiteur Palandre et animé par Valérie et Julien. Un moment chaleureux et convivial apprécié de tous. Antoinette notre doyenne 102 ans était là, bon pied bon œil. Ce fut une journée agréable. A l'année prochaine.



vie associative

❖ *Le Sou des écoles*

Qu'est-ce que le Sou ? : C'est une association de la loi de 1901 déclarée en sous-préfecture qui est dirigée par un conseil de 11 membres, le conseil élit donc son bureau (président, vice-président, trésorier, vice-trésorier, secrétaire, vice-secrétaire).

RÔLE DU SOU : Rappporter des fonds à l'école pour permettre aux enseignants d'effectuer un travail pédagogique par le biais d'activités ludiques qui peuvent avoir un coût élevé (voyages scolaire, sorties, cinéma, visite de patrimoine, achat de livres ...).

Ces activités sont bénéfiques pour les enfants et leurs apportent des souvenirs d'enfance.

Le sou finance une grande partie de ces dépenses, ce qui permet à tous les élèves de participer et évite que les enfants de familles aux revenus modestes se retrouvent privés. Toutes ces activités ne sont pas une obligation, elles sont au bon vouloir de notre équipe enseignante qui est jusqu'à maintenant une équipe dynamique et volontaire pour mettre en place ces beaux projets, alors c'est un plus pour nos enfants.

SON FONCTIONNEMENT : Il est constitué d'une équipe de bénévoles (parents d'élèves) qui donnent du temps lors des manifestations organisées pour récolter les fonds donc pour la foire du 22 septembre où le sou sert environ 500 repas et tient une buvette, le vide-greniers du mois d'octobre où se trouve également une buvette et de la restauration rapide, puis de nombreuses autres manifestations.



LES RESSOURCES : La majorité proviennent des bénéfices réalisés lors des manifestations mais il peut également recevoir des dons et des subventions par la municipalité ou d'autres organismes.

PROBLEME RÉCURENT : Trop peu de parents s'investissent pour cette association alors que tous devraient se sentir concernés car tous nos enfants profitent des projets et cela ne coûte presque rien aux familles.

Chaque année le Sou des écoles est en péril, puisque les bénévoles, peu nombreux, se découragent car eux aussi ont une vie professionnelle et personnelle et de par le manque de bénévoles ils consacrent beaucoup de temps au sou, si on était plus nombreux on pourrait effectuer un roulement. Cette solution serait notre force.

Si le Sou disparaît conséquences :

- * Moins de sorties pour les élèves ou plus du tout
- * Ou plus de dépenses pour les parents
- * Va manquer 500 repas sur le champ de foire pour la foire du 22 septembre
- * Perte de l'animation de notre village car les manifestations effectuées par le sou sont importantes pour la vie du village.
- * Difficile pour les futurs parents d'élèves de bonne volonté de recréer une association en repartant de ZERO.



Quelle solution : Venez nombreux !!!! Nous aider !!!!

Pour que le Sou perdure, que nos enfants soient épanouis, que l'équipe enseignante reste motivée ainsi que nos bénévoles.



Cette association permet également aux nouveaux de s'intégrer d'avantage au sein du village, de créer des liens avec les habitants et de passer des moments conviviaux voire inoubliables.



Petit clin d'œil aux anciens du Sou depuis des générations qui ne se quittent plus et continuent leur chemin à travers les autres associations du village, comité des fêtes, comité des foires, club des aînés, club des anciens ...



Calendrier des manifestations année scolaire 2019/2020

- Foire du 23 septembre
- Vide-greniers du 27 octobre
- Bourse aux jouets 10 novembre
- Ventes de chocolats de Noël
- Marche du 23 février (projet)
- Soirée carnaval le 13 mars
- Petite foire d'avril en partenariat avec le comité des fêtes (à confirmer)
- Soirée théâtre avec la troupe « tête au plancher » en mai (projet)
- Kermesse de l'école



❖ Club Yoga

C'est dans la salle des fêtes du bourg que les adhérents du Club Yoga se retrouvent chaque mardi à 18h15 depuis 2001.

L'année 2018-2019 a attiré de nombreuses personnes (29) dont 6 de Ste Agathe. Les autres venant des communes voisines, 3 courageuses descendent de La Valla Sur Rochefort chaque semaine. Certaines sont adeptes du cours depuis la création.

Les cours sont assurés par Nathalie.

Le hatha yoga vient de l'Inde et signifie le yoga de la ténacité. La première école de Yoga fut créée en France en 1945 à Paris.

Les bienfaits du yoga sont nombreux aussi bien pour le physique, le mental, et l'émotionnel. Il est basé sur la respiration ventrale.

Les cours débutent en septembre mais pas de soucis si l'envie vous prend en cours d'année. Vous serez les bienvenus.

Renseignements :
06 01 03 04 92
ou 06 79 72 43 93



état civil 2019



Naissances :

- 19/01/2019 à MONTBRISON
Camille LEAV
- 02/05/2019 à MONTBRISON
Emy DAVAL
- 05/05/2019 à MONTBRISON
Axel ALLIROT
- 02/08/2019 à SAINT ETIENNE
Sohan POYET
- 12/08/2019 à MONTBRISON
Arthur LEROY
- 14/09/2019 à ROANNE
Lily-Rose BRUNEL
- 22/09/2019 à MONTBRISON
Elena BEC
- 06/10/2019 à MONTBRISON
Antoine DESCHAMPS
- 13/11/2019 à MONTBRISON
Mylone MERLE
- 8/12/2019 à MONTBRISON
Axel MERLE
- 20/12/2019 à SAINT ETIENNE
Adrien DALLY



Mariages :

- 12/01/2019
Eric TONY et
Elisabeth Marie Rolande CHATELON,
domiciliés 123 Route d'Arthun
- 20/07/2019
Piotr BERA et
Betty Anne-Marie Félicie MENET,
domiciliés 1 Lot le Lignon
230 Route de Compostelle



Décès :

- 29/03/2019
Yves Jean Francisque PERRETON,
72 ans,
domicilié 10 Lot les Maisonnettes
- 11/04/2019
Ervé Marius NOALLY, 52 ans,
domicilié 4 Avenue des Bourgs
- 13/05/2019
Véronique Odette Jeanne VIALLO,
épouse **DAVID**, 53 ans,
domiciliée 1284 Avenue des Bourgs,
décédée au Chambon-Feugerolles
- 07/11/2019 :
Chantal POPIN épouse **GOUTALAND**,
69 ans,
domiciliée 11 Rue Aldo Moro,
décédée à MONTBRISON

Toutes prestations 7j/7

Transport de corps, Crémation,
Contrats Obsèques,
Chambre funéraire,
Travaux de cimetière,
Marbrerie

POMPES FUNÈRES de L'ASTRÉE



Z.A. Champbayard
42130 BOËN-sur-Lignon
T. 04 77 24 09 02
pfastree@orange.fr

*Nous pourrons vous conseiller
et vous accompagner
au sein de nos 2 agences,*

42360 PANISSIÈRES | 42510 BALBIGNY
(Z.I. Le Pont Rochand) | (4. bd. des Tuileries)
T. 04 77 28 11 30 | T. 04 77 27 29 73

idéal-menuiseries

Agencement de magasins

- Cabinets dentaires
- Agencement de magasins
- Banques d'accueil
- Aménagement de bureaux

www.ideal-menuiseries.com



1841 RD 89
42130 La Bouteresse
Tél. 04 77 24 05 06
contact@ideal-menuiseries.com

BM ENVIRONNEMENT

COLLECTE, VALORISATION
ET TRAITEMENT TOUS DÉCHETS



Lieu-dit la Barge 42130 Ste Agathe la Bouteresse
Tél. 04 77 97 53 30 - Fax : 04 77 97 54 72
www.bmenvironnement.com

GARAGE SORLON

RÉALISATION
CARTE GRISE

Vente Véhicules
neufs et occasions

MÉCANIQUE - CARROSSERIE
Toutes marques
LOCATION DE VÉHICULES
Toutes catégories

04 77 24 04 71
www.garagesorlon.com

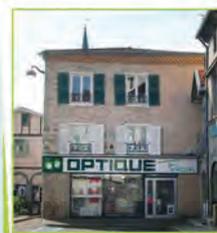
N° 1139 - RD 1089
42130 STE-AGATHE LA BOUTERESSE



OPTIQUE Frécon

Jean-Michel FRÉCON
Opticien Diplômé d'État

Ouvert du Mardi au Samedi
9h-12h / 14h-19h



2, place de la République - 42130 Boën-sur-Lignon
Tél./Fax 04 77 24 04 50 - optique-frecon@orange.fr
www.optique-frecon.com



Artisan BOULANGER PÂTISSIER
LA GERBE D'OR
Tél. 04 77 24 02 47

Ouvert 7 jours sur 7 de 5h00 à 19h30 **Gault&Millau**

19, rue de Roanne - 42130 BOËN-SUR-LIGNON

Vernin Ingénierie

S.A.S

MAÎTRE D'ŒUVRE

Devis gratuit / Etude personnalisée
Construction / Rénovation de maison

Gaëtan VERNIN
04 77 96 38 93

vernin.ingenierie@gmail.com

230 avenue de la ZI 42130 Ste Agathe la Bouteresse
www.vernin-ingenierie.fr

SARL GARAGE DELORME ESTRAT

AGENT PEUGEOT



Lundi au Vendredi : 8h-12h/14h-19h
Samedi : 8h-12h

59 Av. de la Zone Industrielle Mollian
42130 STE AGATHE LA BOUTERESSE
Garage Delorme Estrat

04 77 24 05 33
ggeestrat@gmail.com
www.peugeot.fr